



Motion pour un avenir

La commission exécutive réunie à l'ENTPE à Lyon les 13 et 14 avril 2006,

CONDAMNE le rattachement de la réforme de l'Etat au niveau du ministère du budget, ramenant la modernisation du service public à une simple donnée comptable ;

DENONCE l'absence de projet d'avenir pour le MTETM, l'absence de sens dans une période qui nécessite une stratégie lisible pour le service public de l'Équipement, et

DENONCE l'absence d'ambition tant en matière de stratégie du RST que d'ouverture aux collectivités locales (RST, Ecoles, formation) dans ce flou généralisé et volontairement entretenu où les réformes se superposent sans concertation, sans cohérence ni vision globale ;

REFUSE les audits alibis actuellement mis en œuvre par le gouvernement dans tous les ministères, **qui n'ont d'autre objectif que la réduction des moyens**, voire la suppression des missions, et donc de rechercher des arguments pour les justifier ;

CONSTATE qu'un tel audit a déjà proposé de supprimer les différentes structures s'occupant des bases aériennes ;

CONDAMNE les conclusions dogmatiques et non concertées ;

et EXIGE que le rapport produit soit officiellement rejeté par le ministre et qu'il soit mis fin aux démantèlements insidieux engagés ;

A pris connaissance, par les médias, du lancement d'une démarche similaire concernant le RST ;

REFUSE la mise en œuvre de cet audit volontairement orienté et délibérément criminel pour l'avenir du RST et de l'Ingénierie Publique, et porteur de la destruction du ministère en charge de l'Équipement ;

EN APPELLE AU MINISTRE afin qu'il s'oppose et mette fin à cet audit, et s'exprime enfin sur la stratégie et le positionnement de son ministère partenaire de l'ensemble des acteurs publics ;

CONSIDERE que l'ingénierie publique a toute sa place au sein des politiques de l'Etat, permettant la définition d'une ingénierie de référence, une solidarité entre les territoires et la défense de l'intérêt public ;

En conséquence, APPELLE à la traduction législative d'une véritable ingénierie publique de partenariat ;

La commission exécutive se réunira en cellule de crise tous les quinze jours pour déterminer **les actions d'envergure** appropriées, jusqu'au retrait effectif de cet audit.